



Cérémonie des vœux – Samedi 7 janvier 2023

Chères Arnassiennes, chers Arnassiens,

Je n'aurai qu'un mot : "enfin" !

Car, la dernière fois que nous nous sommes vus dans cette configuration, c'était en 2020, année d'élection de votre actuelle équipe municipale... et nous voici déjà à mi-mandat !

Trois années après notre dernière rencontre, j'ai, enfin, le plaisir, avec toute l'équipe municipale et le personnel de la commune de vous retrouver, de vous accueillir à notre traditionnelle cérémonie des vœux.

Alors que s'ouvre 2023, nous vous adressons nos vœux les plus sincères, les plus chaleureux. Nous souhaitons à chacun de vous, à vos familles et à vos proches, une année de joie, de santé et de réussites dans les projets qui vous tiennent à cœur.

2022 aura été une année contrastée. Elle aura marqué la sortie de la crise sanitaire mondiale, sans pour autant que le virus n'ait disparu, mais aussi le retour de la guerre en Europe. Les communes de France, et la nôtre n'a pas été en reste, ont fait preuve d'une exceptionnelle solidarité envers les Ukrainiens. Les élections législatives, quant à elles, ont mis en évidence la division de notre société et l'accroissement de l'abstention.

Reprise de la vie économique, reprise de la vie tout court, mais dans un contexte difficile pour les ménages, les entreprises et les collectivités locales : l'envolée des prix de l'énergie (multipliés par 4 dans le cas de notre commune!) et l'inflation qui s'installe durablement menacent l'équilibre financier des communes.

Cette avalanche de crises qui nous a plongés dans un pessimisme souvent anxiogène nous a aussi permis de prendre conscience de la nécessité d'agir face au défi climatique, aux exigences écologiques, pour une construction nouvelle de l'avenir. J'ai l'intime conviction que cet avenir passe par nos communes, l'immédiateté et la proximité.

Dans ce contexte incertain, difficile, nous essayons tous de maintenir le cap, de nous réinventer... et pour ce qui est de votre commune, de continuer à investir pour améliorer les services, de renforcer les liens entre les habitants, d'activer les leviers de l'action publique pour améliorer ou préserver la qualité de vie dans notre commune.

Notre action, cette année encore, a été riche et variée.

1. Ecoles et finances

Je débiterai bien sûr mon propos par le projet phare de la commune sur ce mandat : le groupe scolaire.

Les travaux de construction de la future école maternelle et du futur restaurant scolaire ont démarré en avril 2022.

L'actuelle école maternelle accueille 127 élèves dans 5 classes. La salle de motricité sert également de salle de repos et il existe un petit espace bibliothèque.

La future école comptera 7 salles de classes + 1 espace en réserve pour une 8^{ème} classe, 3 salles de repos, 1 salle de motricité, 1 bibliothèque.

En ce qui concerne le restaurant scolaire, 250 enfants y déjeunent quotidiennement alors que la configuration (un espace unique de 243 m²) ne permet pas de servir plus de 100 enfants, ni de différencier maternelles et élémentaires. Heureusement, la fin de la COVID a permis la remise en route du self et les 3 services ont repris avec bien sûr de fortes amplitudes horaires.

Le futur bâtiment de restauration scolaire s'étendra sur une surface totale de 430 m². La capacité de service sera doublée sur deux espaces distincts : 98 m² pour les maternelles (possibilité de servir 80 enfants) 118 m² en configuration self pour les élémentaires (possibilité de servir 120 enfants).

Lorsque la rentrée des enfants dans les nouveaux locaux de l'école maternelle aura été effectuée, il sera possible de démarrer les travaux de réhabilitation et d'extension de l'école élémentaire.

L'école élémentaire actuelle compte 5 salles de classes plus 2 classes aménagées dans des espaces initialement prévus pour des activités arts plastiques et audiovisuel, plus 2 classes installées dans des bâtiments modulaires.

La future école élémentaire comptera à son ouverture 10 classes. Il sera possible, par la suite, de créer 2 salles de classes supplémentaires. Cela permettra, à terme, de libérer les salles arts plastiques et audiovisuels pour leur redonner leur vocation initiale, de supprimer les 2 bâtiments modulaires.

L'investissement total pour ces opérations s'élève à 10 500 000 € TTC. Il sera financé sur nos fonds propres à hauteur de 4 M€, par l'emprunt à hauteur de 5 M€ ; le solde provenant de subventions obtenues ou attendues.

Nous accompagnons le développement de notre village (nous sommes désormais 4 148 habitants) mais ces investissements et les dépenses de fonctionnement corrélatives auront un fort impact sur les finances et donc les capacités futures de notre commune. Plus que jamais, la qualité de notre gestion sera essentielle !

D'ores et déjà, cette année, devant la hausse des coûts de cette manifestation nous avons renoncé à organiser le festival Arnas 2.0, il en sera de même en 2023 pour le Salon du Livre.

Fort heureusement, notre médiathèque joue pleinement son rôle : en 2022, 1700 personnes ont participé aux nombreuses animations proposées par des bénévoles très dynamiques. C'est aussi là la force de l'initiative locale... je les en remercie devant vous.

2. Communication

Ces initiatives locales, il faut les faire connaître et nous continuons à adapter nos actions de communication. Le prochain numéro d'Arnas Le Mag' aura une maquette rénovée afin d'améliorer sa lisibilité.

En 2022, nous avons ouvert la page Facebook de la commune. Elle compte déjà 650 abonnés. Illiwap lui, va bientôt fêter son 1 000^{ème} abonné !

Notez également que cette année le plan de la commune a été refondu. Il est à votre disposition en mairie.

3. Bâtiments

Le patrimoine communal constitue un poste de coûts ou un gisement de ressources... En 2022, nous avons investi pour maîtriser la consommation énergétique de nos bâtiments qui sont désormais connectés à une plateforme proposée par l'Agglomération, permettant de mesurer et de piloter leur consommation. En 2023, nous étudierons comment, enfin, rationaliser et optimiser la gestion thermique de la salle Renoir qui repose aujourd'hui sur un système énergivore et qui plus est obsolète, donc à la fois fragile et difficile à maintenir.

Nous avons aussi engagé une revue de notre patrimoine afin d'identifier les bâtiments de la commune que nous pourrions vendre et les bâtiments à potentiel susceptibles de faire l'objet d'opérations : habitat, services, commerces. Les premières actions concrètes devraient être engagées en 2023.

Ces actions devront être conduites en cohérences avec nos projets en matière d'urbanisme.

4. Logements / Urbanisme

En 2023, la commission urbanisme sera fortement sollicitée puisque le futur Plan local d'urbanisme et d'habitat intercommunal (PLUiH) connaîtra ses derniers travaux avant d'être proposé à la consultation publique.

Nous aurons veillé à ce qu'Arnas connaisse maintenant un développement des plus maîtrisés. Notre ambition est de préserver les espaces agricoles et la qualité des zones pavillonnaires existantes.

Dans l'attente de l'adoption du futur PLU et en anticipation de ses futures dispositions, face à l'importante pression foncière que subit notre commune et aux risques de dégradation du bien vivre ensemble, votre municipalité s'est dotée d'outils permettant de protéger les secteurs à enjeux de la commune.

Ainsi, depuis avril 2021, trois périmètres nécessitant une vigilance particulière ont été identifiés : le centre bourg, les secteurs Chantegrillet et Grange Perret. Sur ces zones, un sursis à statuer peut être opposé aux projets qui ne correspondent pas à nos orientations.

Actuellement, dans le cadre de la définition du futur PLUi-H, nous réalisons le repérage des éléments patrimoniaux bâtis remarquables, du végétal à préserver comme les grands arbres, les trames vertes, haies... les bâtiments agricoles à conserver.

Une attention toute particulière est portée à la protection des paysages, des cônes et points de vue panoramiques...

L'Agglomération et notre commune ont à cœur de mettre en œuvre un modèle résidentiel plus équilibré, qualitatif et vertueux. De placer la transition écologique et la protection du cadre de vie au cœur des projets.

En 2023, l'une de nos priorités sera la qualité de la liaison entre les Prés du Marverand qui constituent désormais la limite ouest du bourg d'Arnas et le centre bourg. Nous aménagerons les berges du Marverand, les cheminements modes doux le long de la RD 43.

Nous engagerons la réflexion sur le réaménagement du parking des Sarments de façon à améliorer l'attractivité du centre bourg. La création du parking des Ecureuils participe de cette ambition.

5. BeauParc

En ce qui concerne le projet BeauParc, projet sous pilotage de la Communauté d'agglomération, les grandes lignes du projet sont définies, les compromis de vente sont quasiment tous signés, mais du fait des contraintes et interrogations liées à la mise en œuvre du principe de "Zéro artificialisation nette", louable dans son principe, les services de l'Etat cumulent interrogations, demandes de garanties, délais de réponse "à rallonge"...

De ce fait, ce projet très qualitatif sur le plan environnemental, qui vise à développer et à rapprocher l'emploi et l'habitat sur notre territoire, et non sur celui de la Métropole, voit son démarrage opérationnel retardé... Mais, l'Agglomération et son aménageur s'emploient activement à surmonter tous ces obstacles !

En mai dernier, vous avez été nombreux à partager vos réflexions sur ce projet dans le cadre d'ateliers consultatifs. Vous devriez avoir le retour de vos travaux début 2023.

6. Recensement

Comme je l'ai indiqué, notre population croît, mais les chiffres qui nous sont communiqués par l'INSEE relèvent d'estimations. Le chiffre réel est fourni par le recensement. Il aurait dû avoir lieu en 2022, il se déroulera cette année entre le 19 janvier et le 18 février. Vous allez donc recevoir très prochainement la visite de l'un de nos 7 agents recenseurs ; je vous prie de leur réserver votre meilleur accueil.

7. Sécurité

Même dans un contexte financier contraint nous continuons à investir pour la sécurité de nos habitants.

Conformément à notre programme, 2023 verra l'installation de la 1^{ière} tranche de la vidéo protection dans le centre bourg. La vidéo protection est bien sûr un outil de dissuasion, mais c'est aussi un puissant auxiliaire des forces de l'ordre pour accroître l'identification des acteurs de comportements délictueux.

Toujours dans le cadre de notre programme, nous sécurisons l'usage des modes doux : la tranche 2 du cheminement piétonnier de la Route du Toléron et le chaucidou sont plébiscités !

L'expérience conduite sur la Route de Chamburcy très roulante et fréquentée par les promeneurs a été un véritable succès.

Dans le même ordre d'idées, afin d'apaiser la circulation au sein de notre village et de réduire la pollution liée au trafic automobile, nous avons décidé d'étendre la zone 30 à

l'ensemble du centre bourg. De ce fait, les règles de priorité à droite s'appliquent sur l'ensemble du périmètre couvert par la zone 30.

Après une forte campagne de communication, il appartient maintenant aux automobilistes Arnassiens ou en transit dans notre village de régler leur comportement sur le Code de la Route.

En 2023, nous aurons aussi à travailler avec les parents, les enseignants et, qui sait, avec les enfants à l'apaisement des comportements liés au stationnement et à la circulation dans le secteur des écoles. Il est anormal que des parents mettent en danger la sécurité des enfants ou des autres parents. D'autant plus que de nombreux parkings sont disponibles à quelques minutes des écoles !

Le pédibus adopté par certains parents et enfants manque de volontaires, mais les 8 places du garage à vélos sont toutes occupées par les vélos des élèves ou leurs trottinettes.

Cela montre que les lignes et les comportements peuvent bouger... Un grand merci aux membres de l'Agenda 30 et aux Arnassiens de tous âges qui font œuvre de pionniers.

Les 14 membres du Conseil municipal des jeunes constituent également un exemple positif et réjouissant d'engagement dans la vie civique. Ils forment un groupe motivé, impliqué dans l'organisation des manifestations publiques de la commune dont certaines l'ont été à leur initiative. Cette année 2022, la 2^{ième} balade du patrimoine a rencontré un beau succès !

Ils contribuent à la qualité des liens que nous construisons dans notre commune...

Pour la première fois en 2022, nous avons organisé une Cérémonie de citoyenneté. Cette cérémonie a permis aux élus de rencontrer des jeunes de 18 ans nouvellement inscrit sur la liste électorale. Cela a été l'occasion, avant les échéances électorales, de leur rappeler les principes fondamentaux de la République, de la démocratie et de notre système politique. A l'issue de la cérémonie, j'ai remis aux jeunes leurs cartes d'électeurs et leurs Livrets du Citoyen. Cette cérémonie, était, je crois aussi émouvante pour les élus que pour les jeunes et leurs parents...

A l'autre extrémité des âges de la vie, nous avons pu, à nouveau, offrir à 160 Anciens de la commune un voyage à Volvic en septembre 2022 (le dernier datait de 2019). Et, plus récemment, 540 boîtes de chocolats ont été distribuées à nos aînés. Au-delà du présent offert, ce sont surtout de beaux moments de rencontre.

8. Associations

Les associations d'Arnas ne sont pas des émanations de la commune, et nous veillons scrupuleusement à respecter leur autonomie de gestion. Mais, dans le contexte actuel de repli sur soi, je tiens, tout particulièrement à mettre en lumière les bénévoles qui se démènent, qui se dévouent, pour animer notre village et nourrir le lien qui fait que nous, Arnassiens, constituons une communauté. Et de ce fait, nous sommes aux côtés de nos associations.

En tout premier lieu, je voudrais mentionner le Comité des fêtes qui a su se relever après le départ de notre cher Robert PECHARD. Ses successeurs ont réussi à proposer aux Arnassiens un 14 juillet populaire et convivial avec plus de 200 dîners servis et des milliers de

spectateurs pour le feu d'artifice. Pour ce projet, cette prise de risque, nous avons estimé nécessaire d'accorder au Comité le soutien financier de la commune.

Le Club de l'Amitié qui tient, pour les Anciens, une large place dans notre commune a lui aussi réussi à maintenir le cap et à se développer malgré le décès brutal de sa présidente, notre chère Suzanne BERTHIER que nous avons distinguée ici même en 2017.

L'Interclasse aussi fait partie de ces associations qui prennent un nouveau départ ; et c'est heureux, car les conscrits dans notre village c'est important, par tradition, mais aussi comme vecteur d'intégration des nouveaux arrivants. Et c'est bien là l'esprit des nouveaux dirigeants qui insufflent un nouvel élan à l'Interclasse. Pour accompagner ce renouveau, la municipalité a, là aussi, apporté son soutien financier via une subvention exceptionnelle pour financer des investissements. Saluons également la volonté de réinstaller "Paradis & Artisanat" dans les calendriers de notre région.

Le Sou des écoles, bien qu'il ait connu un renouvellement complet de son bureau, a réussi à organiser le 1^{ier} Salon du Manga. A noter qu'ils assureront, à nos côtés le service du verre de l'Amitié qui vous sera offert à l'issue de cette cérémonie.

Certaines associations sont sur une trajectoire ascendante. Ainsi, une équipe du club d'ultimate SHAMROCK évoluera cette année en 3^{ième} division nationale.

L'association des jardins partagés a, elle, fêté son 1^{er} anniversaire : une quinzaine de membres expérimentent des méthodes de cultures vertueuses sur un terrain mis à disposition par la commune.

Le 4 pattes club qui n'avait pas pu fêter ses 10 ans à cause du COVID a pu fêter ses 12 ans. Il organise la semaine prochaine un grand concours d'obéytmée.

J'aimerais citer toutes les belles initiatives de nos associations, je ne peux malheureusement les citer toutes.

L'Agenda 30 qui est à l'origine de nombre de nos projets vous propose le 11 mars prochain sa 2^{ième} Journée écocitoyenne. En 2022, sous la neige, la 1^{ière} Journée avait rassemblé 70 personnes pour le nettoyage de la commune et 250 personnes l'après-midi autour de 12 exposants. Cette année, il devrait y avoir une vingtaine de stands sur les thèmes du développement durable, du tri des déchets, des mobilités actives, du compostage, de la transition énergétique et des initiatives locales. A cette occasion, un RepairCafé sera lancé. Venez nombreux !

Et, je passe là un message, les membres de l'Agenda 30 cherchent toujours à grossir leurs rangs. Donc, n'hésitez pas à les contacter !

Je vous remercie de votre écoute, j'ai été trop long, je vous prie de m'en excuser, mais j'avais trois années à rattraper et l'actualité de notre commune est toujours riche...

Vous pourrez heureusement retrouver une synthèse de mon message dans une courte vidéo qui sera diffusée sur YouTube dans la journée.

Michel Romanet-Chancrin